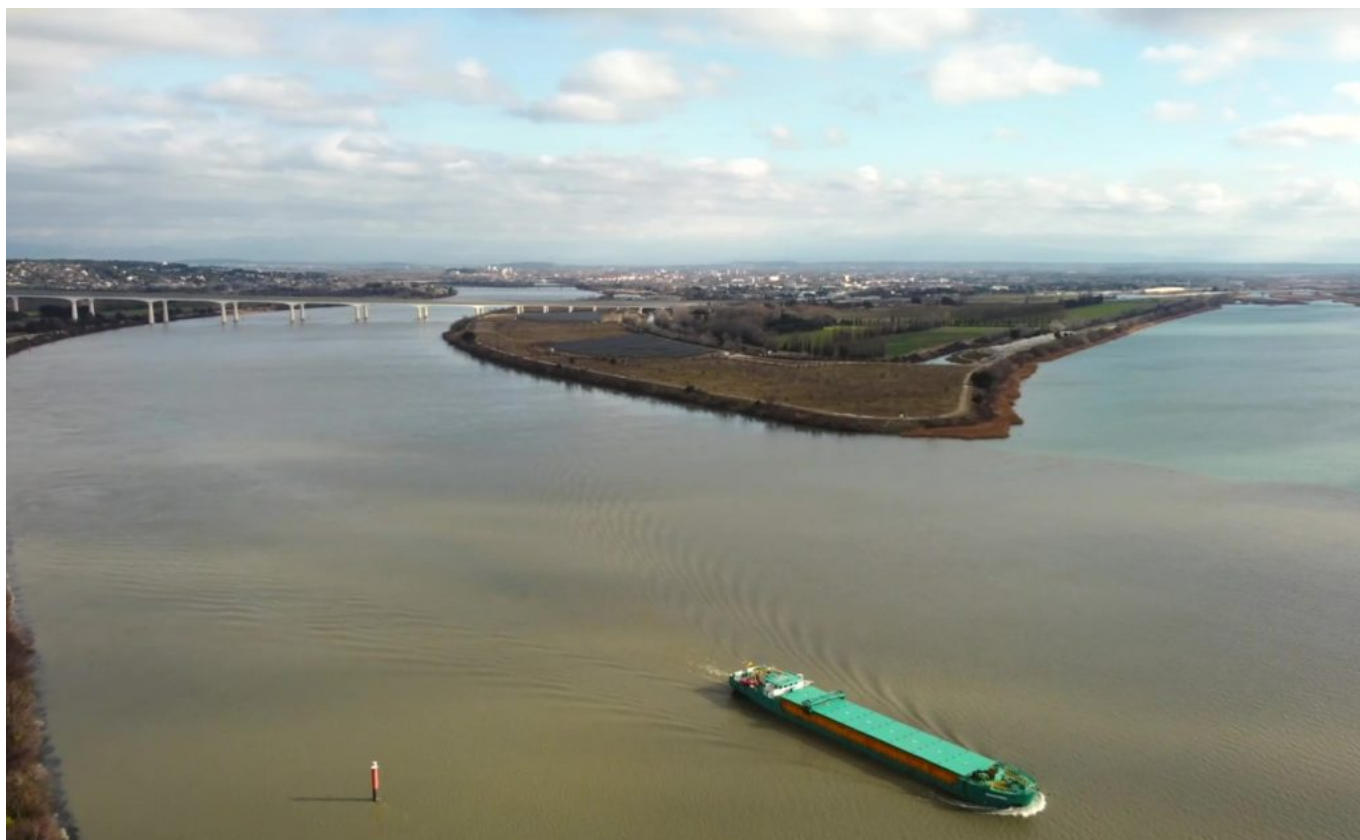


Écrit par le 22 novembre 2024

## Zone d'emploi : Avignon aspire de plus en plus le Gard



**C'est officiel ! Selon [l'Insee](#) (Institut national de la statistique et des études économiques) la zone d'emploi d'Avignon compte désormais davantage de communes gardoise et buccorhodaniennes que de vaclusiennes. Une réalité qui met de plus en plus en lumière les incohérences des frontières départementales.**

En redéfinissant le périmètre des zones d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Insee a établi que la région comptait désormais 22 zones contre 18 en 2010. Intégrant de nouvelles méthodes afin d'harmoniser les possibilités de comparaison au niveau européen, ce zonage détermine un territoire à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Pour l'Insee, « il s'agit de l'espace le plus pertinent pour étudier le fonctionnement du marché du travail et pour adapter localement les politiques de l'emploi ».

Cette réévaluation des frontières 'économiques' de nos territoires fait ainsi notamment apparaître les zones d'emploi de Carpentras et de Valréas (jusqu'alors intégrées à celle d'Avignon) ainsi que celle de

Écrit par le 22 novembre 2024

Bollène-Pierrelatte (rattachée jusqu'à présent à Orange).

### **Avignon dépasse les frontières**

Déjà principale zone d'emploi de Paca dépassant les frontières régionales en 2010, le bassin de vie de la cité des papes ne fait que renforcer ce déséquilibre 10 ans plus tard. Ainsi à ce jour, la zone d'emploi d'Avignon comprend 15 communes gardoises (Les Angles, Aramon, Domazan, Estézargues, Fournès, Lirac, Montfrin, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze, Tavel, Théziers et Villeneuve-lès-Avignon) pour 'seulement' 13 vauclusiennes (Althen-des-Paluds, Avignon, Bédarrides, Caumont-sur-Durance, Châteauneuf-de-Gadagne, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sorgues, Vedène et Velleron). A cela s'ajoutent 8 villes des Bouches-du-Rhône (Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Noves, Rognonas et Verquières). Comme dans le même temps, l'Insee a 'détaché' plus d'une soixantaine de communes vauclusiennes jusqu'alors rattachées à Avignon et désormais intégrées dans les zones d'emploi de Valréas, Carpentras, Orange et Cavaillon ce contraste est maintenant encore plus saisissant : Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse.

**« Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse. »**

Alors que le Vaucluse est déjà le département où la part des emplois occupés par des personnes résidant à l'extérieur est déjà la plus importante de la région, pour le bassin de vie d'Avignon, à cheval entre 3 départements et 2 régions, ce déséquilibre est encore plus marqué. Ainsi, plus de 40% des emplois du Grand Avignon sont occupés par des non-résidents aux premiers rangs desquels figurent des Vauclusiens (près de 15 000 personnes habitants dans une autre commune), des Gardois (plus de 6 000) et des Bucco-rhodaniens (près de 4 000). Et si au sein du Grand Avignon, le nombre d'emplois a très légèrement progressé entre 2006 et 2016 (+ 0,6 % en moyenne par an), c'est avant tout les territoires qui l'entourent qui en ont profité. En 10 ans, de nombreux actifs ont ainsi quitté le Grand Avignon tout en continuant à venir y travailler chaque jour. Ils se sont installés dans plusieurs intercommunalités voisines où le nombre de navetteurs (ndlr : un navetteur est un actif qui quitte sa commune de résidence quotidiennement pour aller travailler) a fortement progressé, notamment les communautés d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) à l'est, Terre de Provence au sud et Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove) au nord.

**« Ne rien faire pour adapter les frontières à la réalité du territoire devient un crime contre l'emploi. »**

Tout ceci n'est pas sans conséquence sur 'l'optimisation' des performances économiques de ce territoire où entrepreneurs, élus locaux et citoyens résidents constatent régulièrement les difficultés liées aux frontières départementales et régionales en matière de transport, de santé, d'éducation (2 zones de vacances scolaires), de sécurité, d'emploi...

Ecrit par le 22 novembre 2024

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'Insee a revu le périmètre des zones d'emploi avec pour objectif de proposer une meilleure vision du territoire afin d'adapter localement les politiques de l'emploi. Constaté que le Vaucluse est l'un des départements les plus pauvres de France c'est un début, ne rien faire pour adapter ses frontières à la réalité de son territoire devient un crime contre l'emploi.

### **Valréas et la question de la Drôme provençale**

Bien que championne dans ce domaine, la cité des papes n'a plus l'exclusivité du franchissement des limites régionales. Désormais, les zones d'emplois de Bollène-Pierrelatte et de Valréas se composent majoritairement de résidents d'Auvergne-Rhône-Alpes (70% pour Bollène-Pierrelatte et plus de 50% pour Valréas).

#### **« Quel sort pour la Drôme provençale ? Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ? »**

Outre 4 communes vauclusiennes (Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud et Mondragon) la zone d'emploi de Bollène-Pierrelatte comprend 8 communes ardéchoises et 17 drômoises. Pour Valréas, la zone d'emploi compte 23 villes vauclusiennes (Beaumont-du-Ventoux, Brantes, Buisson, Crestet, Entrechaux, Faucon, Grillon, Malaucène, Puyméras, Rasteau, Richerenches, Roaix, Sablet, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Savoillan, Séguret, Vaison-la-Romaine, Valréas, Villedieu et Visan) ainsi que plus de 90 communes drômoises, dont Nyons, essentiellement rattachées jusqu'à maintenant à Montélimar. Là encore, sans attendre les répercussions kafkaïennes que pourrait avoir sur l'Enclave le reconfinement de la Drôme aujourd'hui dans le collimateur du Gouvernement en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce redécoupage de l'Insee pose la question du sort de la Drôme provençale : Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ?

### **Et dans le reste du Vaucluse ?**

Dans le reste du Vaucluse, la zone d'emploi de Carpentras totalise 29 communes. L'emploi s'y organise autour de deux pôles : Carpentras et Monteux. Monteux, pôle résidentiel (0,8 emploi par actif occupé résident) à la démographie parmi les plus dynamiques de la région, illustre parfaitement la mutation de nos territoires favorisée par une grande mobilité. Les Montilliens sont ainsi 1 606 à travailler dans leur commune de résidence et sont 836 à se rendre à Carpentras pour leur emploi alors qu'ils sont 1 238 à aller sur la zone d'Avignon (717 à Avignon, 257 à Sorgues et 264 au Pontet).

Pour celle de Cavaillon (qui intègre Apt), ce nombre de communes s'élève à 54 dont 11 étaient auparavant rattachées à la cité des papes (dont 5 communes des Bouches-du-Rhône - Eygalières, Mollégès, Orgon, Plan d'Orgon et Saint-Andiol) et 1 à Manosque.

#### **« 2 600 Vauclusiens habitant le Sud-Luberon travaillent sur Aix. »**

Pour sa part, la zone d'Orange comprend 16 communes dont 3 étaient associées à Avignon dans la précédente étude de l'Insee (Châteauneuf-du-Pape, Courthézon et Gigondas). Le secteur de la cité des

Ecrit par le 22 novembre 2024

princes présente par ailleurs la spécificité de concentrer un maximum d'emploi dans la ville la plus peuplée du territoire : plus de la moitié des actifs occupés y travaillent.

Enfin, concernant le Sud-Luberon on dénombre 21 communes de Vaucluse autour de Pertuis à faire partie de la zone d'Aix-en-Provence. Dans ce cadre, ils sont près de 2 600 à quitter chaque jour le département pour travailler sur Aix. A cela s'ajoute plus de 700 Vaclusiens employés sur Marseille (418 pour Pertuis et 309 pour Avignon).

---

## (Vidéo) Insee : Elèves de 6e en 2007, qu'êtes-vous devenus ?



L'**Insee** (Institut national de la statistique et des études économiques) organise une étude pour savoir ce que sont devenus les élèves de 6e en 2007. Le parcours scolaire et l'insertion

Ecrit par le 22 novembre 2024

## **professionnelle de cette année concernant 35 000 jeunes. Objectif ? Comprendre la situation de cette génération.**

### **En 2015**

En 2015, 8 ans après leur entrée en 6e en 2007, qu'étaient-ils devenus ? Près de 45% d'entre-eux entamaient, alors, des études supérieures ; 30% restaient scolarisés dans le secondaire ; 25 % avaient quitté, à titre définitif ou provisoire, l'école.

### **Etudes supérieures**

Parmi ceux qui suivaient des études supérieures, un peu plus d'un sur dix occupaient un emploi ; dans la moitié des cas, cet emploi était lié à leur formation en apprentissage ou stage. Pour ceux qui avaient déjà arrêté leurs études, peu diplômés, l'accès et les conditions d'emploi étaient difficiles : seuls 37% occupaient un emploi, le plus souvent temporaire : contrat à durée déterminée et intérim. Les trois quarts vivaient encore chez leurs parents, même quand ils avaient un emploi.

### **Dans le détail**

Vous êtes entré en 6e en 2007. Votre situation intéresse l'Insee qui vous demandera si vous suivez-vous encore des études ? Si vous travaillez, quel emploi occupez-vous ? Si vous ne travaillez pas, recherchez-vous un emploi ? Votre famille vous aide-t-elle financièrement ? Vivez-vous encore chez vos parents ? Si non, assumez-vous vos frais de logement ? Comment envisagez-vous votre avenir professionnel ?

### **Pourquoi répondre ?**

En répondant à ces questions, vous permettrez à l'Insee de dessiner au plus près l'« Entrée dans la vie adulte » des jeunes. L'enquête se déroule chaque année jusqu'en 2023. Cette année, la collecte a lieu du 1er mars au 7 juillet 2021.

### **Suivre les parcours scolaires et l'insertion professionnelle**

L'Éducation nationale a suivi le parcours scolaire d'un panel de 35 000 élèves depuis leur entrée en 6e en 2007. En 2014, une grande partie d'entre eux passaient le baccalauréat. Ils ont ensuite pris des chemins différents. Certains poursuivent leurs études, d'autres sont entrés dans la vie active. Pour suivre le parcours de ces jeunes jusqu'en 2023, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et l'Insee prennent le relais. Le premier interroge les jeunes étudiants du supérieur ; l'Insee, ceux qui sont sortis du système scolaire.

### **Scolarité et devenir**

L'enquête Eva collecte des informations qui ont trait à la fois au parcours d'études des jeunes et à leur insertion professionnelle. Elle permet ainsi d'éclairer la relation complexe entre scolarité et devenir au cours des premières années de la vie adulte : stabilité de l'emploi, autonomie...

### **Les infos pratiques**

Si vous êtes enquêté(e) par l'Insee, vous recevrez un courrier postal vous informant du démarrage de l'enquête au 1er mars 2021. Ce premier courrier vous invitera à répondre par internet, en vous connectant sur notre portail sécurisé à l'aide de l'identifiant et du mot de passe qui figurent dans ce courrier.



<http://enquete-entree-vie-adulte.insee.fr>

---

## 37,6% dans leur département de naissance

Selon l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), en 2018, 37,6% des Vauclusiens se sont mariés dans leur département de naissance. Un chiffre inférieur à la moyenne nationale qui s'élève à 42,4%.

Dans la région Provence-Alpes- Côte d'Azur c'est dans le département des Bouches- du-Rhône (46,7%) que l'on se marie le plus dans son département d'origine. A l'inverse, c'est dans les Alpes-de-Haute-Provence (25,8%) que l'on trouve la plus petite part de personnes mariées dans leur département de naissance. Arrivent ensuite les Hautes-Alpes (29,1%), le Var (31,2%) et les Alpes-Maritimes (36%). Chez nos voisins, cette part s'élève à 24,5% en Ardèche, 32,9% dans le Gard et 34,6% dans la Drôme.

Si l'on ramène ce ratio à l'échelle communale, c'est dans les Alpes-Maritimes (12,3%) que se situe la part la plus forte des personnes mariées dans leur commune de naissance. Suivent le Vaucluse (8,4%), les Hautes-Alpes (8%), le Var (7,8%), la Drôme (7,7%), le Gard (7,3%), les Alpes-de-Haute- Provence (5,2%), les Bouches-du- Rhône (5,1%) et l'Ardèche (4,1%). A titre de comparaison, la moyenne nationale s'élève à 7,5%.